



## **communiqué** de presse

Nancy, le 10 mars 2020

## CORONAVIRUS COVID 19 EN GRAND EST: POINT DE SITUATION

Au mardi 10 mars à 17h00, 464 personnes ont été confirmées biologiquement positives au coronavirus-Covid 19, soit 154 personnes de plus par rapport à hier à la même heure. La plupart des cas confirmés sont reliés au foyer épidémique en lien avec la Semaine de Carême de l'Eglise La Porte Ouverte Chrétienne de Bourtzwiller (Haut-Rhin).

5 cas dans la Marne, 1 cas dans l'Aube, 1 cas en Haute-Marne, 1 cas dans les Ardennes, 3 cas dans la Meuse, 11 cas en Meurthe-et-Moselle, 47 cas en Moselle, 28 cas dans les Vosges, 104 cas dans le Bas-Rhin, 260 dans le Haut-Rhin et 3 cas originaires de l'Aisne.

Un nouveau décès a été constaté ce jour, ce qui porte à 5 le total des décès pour le Grand Est. Le patient décédé ce jour, âgé de 63 ans, était originaire du Haut-Rhin.

Les enquêtes épidémiologiques sont en cours afin d'identifier les sujets contacts pouvant présenter un risque, de prendre les mesures de gestion appropriées, notamment pour protéger les personnes fragiles et ralentir la propagation du virus.

## Rappel des consignes à suivre

L'enjeu est de freiner la transmission du virus qui circule actuellement sur le territoire et protéger les zones non ou peu touchées. Pour cela, il appartient à chacun de **mettre en place les mesures barrières recommandées :** 

- Se laver régulièrement les mains avec du savon
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Porter un masque quand on est malade
- Eviter les poignées de main et les embrassades.

En cas de symptômes (toux, fièvre) et si vous revenez d'une zone à risque ou d'un foyer d'infection, il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15.

Dans tous les cas, en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant leur retour d'une zone où circule le COVID-19, les personnes doivent contacter le Samu Centre 15 et éviter tout contact avec leur entourage, et conserver un masque. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Vous retrouverez plus d'informations sur les sites internet du <u>Gouvernement</u> du <u>Ministère des Solidarités et de la Santé et de Santé publique France</u>.